



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 6 juillet 2010

Agenda

Lundi 27 septembre

-15h : **Raymond BOUDON**, membre de l'Académie : « *Que signifie "donner le pouvoir au peuple" ?* ».

Lundi 4 octobre

-9h30 : colloque « Régulation financière », Gde salle des séances.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Bernard GAZIER**, professeur à l'Université Paris-I : « *La démocratie engage-t-elle une certaine politique économique ?* ».

Lundi 11 octobre

-9h30 : colloque « Mathématiques et risques financiers », Gde salle des séances.

-15h : **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, présidente du Forum des droits sur l'internet : « *Internet et démocratie* ».

Lundi 18 octobre

-15h : **Henri PIGEAT**, président du Centre de formation des journalistes : « *Pouvoir médiatique et démocratie en 2010* ».

Lundi 25 octobre

-15h : **Marcel GAUCHET**, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales : « *Individu et société en démocratie* ».

Lundi 8 novembre

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Sylvain MENANT**, professeur émérite à la Sorbonne : « *Deux conceptions modernes de l'égalité : Voltaire et Rousseau* ».

-Comité secret.

Lundi 15 novembre

-15h : séance solennelle annuelle, Coupole de l'Institut.

Lundi 22 novembre

-15h : **Karlheinz STIERLE**, correspondant de l'Académie : « *Conscience de la ville et écritures urbaines* ».

Lundi 29 novembre

-15h : **Jean CLUZEL**, membre de l'Académie : « *Démocratie et responsabilité* ».

Séance du lundi 5 juillet

La vie et les travaux d'Édouard Bonnefous par le Professeur André Vacheron

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 28 juin, le Président **Jean Mesnard** a fait l'éloge de son confrère, le Professeur **André Vacheron**. Élu le 15 juin 2009 dans la section générale au fauteuil laissé vacant par le décès d'Édouard Bonnefous, André Vacheron était auparavant déjà associé aux travaux de l'Académie puisqu'il avait été élu, en 1998, correspondant de cette même section générale.

André Vacheron a ensuite procédé à la lecture de sa *Notice sur la vie et les travaux d'Édouard Bonnefous (1907-2007)*. Après avoir évoqué toute la richesse de la longue vie intellectuelle et politique d'Édouard Bonnefous, il a conclu par ce portrait :

« Personnalité puissante, passionnée et passionnante, aux multiples facettes, remarquable par son intelligence, par sa prodigieuse mémoire, par sa culture, par son humanisme, par sa curiosité d'esprit toujours en éveil, par son verbe clair et limpide mais parfois tranchant, Édouard Bonnefous aura parcouru le XX^e siècle en occupant les fonctions les plus prestigieuses à l'Institut de France et dans la Société. S'il était profondément républicain, il n'aimait pas l'égalitarisme. Il avait un sens aigu des hiérarchies sociales et détestait qu'on lui manquât de respect.

Autoritaire, d'un caractère souvent difficile, exigeant et rugueux, c'était un homme de cœur, fidèle en amitié, généreux et attentif, qui dans l'intimité aimait rire parce qu'il était gai. Ses loisirs étaient toujours studieux : l'homme se repose en changeant de travail, répétait-il souvent.

Il m'avait confié son cœur en 1979 et pendant 28 ans il m'a honoré de sa confiance. Une grande affection s'était développée entre nous. Durant ses dernières années, il ne se passait guère de jour où nous n'ayons un échange téléphonique, de semaine sans que je lui rende visite. Sa belle activité intellectuelle était restée intacte. Je le retrouvais assis majestueusement dans son grand fauteuil du bureau du 1^{er} étage de son bel hôtel Napoléon III de la rue de l'Élysée qu'il a légué à l'Institut, un sourire en demi-teinte, l'œil vif sous les sourcils broussailleux. Il me questionnait longuement sur la vie de l'Académie de Médecine, sur les programmes de ses réunions, sur ses travaux, me conseillait sur les liens qu'il convenait de tisser quand j'en devins le Président en 2005 et me reprochait régulièrement sa température trop froide et son chauffage insuffisant.

Ses réflexions ouvraient toujours une fenêtre sur d'autres horizons. Il me demanda un soir si j'étais croyant. Je lui répondis affirmativement. Avec de la malice dans le regard, il me dit alors : "Comment expliquez-vous la création de Mahomet par Dieu ?". Je ne lui répondis pas mais je le devinais inquiet du devenir de l'homme après sa mort. »

À lire : un hommage à Jean Foyer

- **Jean Foyer in memoriam** (Paris, LexisNexis, 2010, 476 pages), textes rassemblés par **Catherine Puigelier** et **François Terré**, sous l'égide de l'Académie, du Centre de recherches en théorie générale du droit et de l'Institut Jean Foyer de droit parlementaire, avec des contributions notamment de **Maurice Allais**, de **Pierre Mazeaud**, de **François d'Orcival**, de **Bertrand Saint-Sernin** et de **François Terré**. Présentation de l'ouvrage par l'éditeur :

« Avec l'avènement de la V^e République et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958, Jean Foyer connaîtra, lui qui n'avait pas sollicité une entrée en politique, un parcours d'homme d'État exceptionnel. Il sera maire, conseiller général et régional, député de Maine-et-Loire, président de la Commission des lois constitutionnelles à l'Assemblée nationale, secrétaire d'État aux Relations avec les États de la Communauté puis ministre de la Coopération de 1960 à 1962. Enfin et surtout, il sera garde des Sceaux, ministre de la Justice, de 1962 à 1967 et ministre de la Santé de 1972 à 1973. Il n'est pas facile de résumer une vie aussi remplie, sinon par quelques traits dominants qui ne sont pas toujours exempts de quelques contradictions : angevin et parisien, républicain et légitimiste, homme de tradition et de modernité, gallican, comme Bossuet qu'il admirait, et ultramontain par vénération pour les papes Jean-Paul II et Benoît XVI qu'il avait fait élire à l'Institut et qu'il n'avait pu accueillir sous la Coupole en septembre 2008, quelques jours avant sa disparition le 3 octobre. Il laisse une œuvre considérable, parfois de littérature grise, d'auteur, d'historien, d'académicien, de polémiste, d'admirateur (de Richelieu, Louis XIV, d'Aguesseau, de Maupeou, Portalis...), de lettré et de juriste (« un aristocrate du droit », dira Philippe Malaurie). Il fut un honnête homme du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. Il est impossible de l'oublier. Ses collègues et amis ont désiré par cet ouvrage lui rendre à nouveau hommage ».

Sur les ondes

- **Jacques de Larosière** a été l'invité de *BFM Radio*, le jeudi 1^{er} juillet. Il est intervenu sur les problèmes auxquels est confronté le G20 ainsi que sur ceux que pose la régulation financière.

- **Thierry de Montbrial** sera l'invité de *France Culture* le lundi 19 juillet de 11 heures à midi. Il interviendra dans le cadre de l'émission *Post Frontière* produite par Florian Delorme et Alexis Ipatovtsev.

Dans la presse

- **Chantal Delsol** : « Une crise de la morale publique », dans *Valeurs Actuelles*, du 1^{er} au 7 juillet, n°3840.

« *Je ne peux m'empêcher de penser que ces manquements [de ministres et de responsables politiques] à la décence commune ont toujours existé. Pourquoi les dénonce-t-on aujourd'hui ? Je crois qu'en raison de la crise, les Français, à qui l'on demande des efforts, exigent de leurs gouvernants un comportement rigoureux. Mais la vraie question serait plutôt : "Pourquoi de tels écarts se reproduisent-ils régulièrement en France ?" La réponse est, selon moi, que nous ne sommes pas tout à fait un État de droit, c'est-à-dire un État où les lois sont respectées par tous, y compris les gouvernants. [...] La France demeure un pays de tradition monarchique, où chacun – tout en réclamant l'égalité pour tous – défend ses privilèges, quels qu'ils soient : il est quand même curieux que les fonctionnaires soient les premiers à manifester contre la réforme des retraites, alors qu'ils n'en subiront les conséquences qu'après les salariés du privé. [...] La démocratie est un régime éminemment humain. Nous disons tous que nous souhaitons des gouvernants dignes et responsables, mais nous votons sur des critères programmatiques. Nos gouvernants sont le produit de cette société, où les parents hésitent à sanctionner leurs enfants quand ils sont impolis, où les enseignants hésitent à punir les élèves quand ils trichent. Quand on n'éduque plus à la responsabilité chez les enfants, on ne va pas se plaindre de ne pas la trouver chez des adultes [...] Je ne dis pas qu'il n'y a plus de morale, mais chacun se bricole un peu la sienne : un reste de valeurs chrétiennes, une pincée de Confucius, un zeste d'écologie... Cette morale est incohérente, évanescence, et l'on considère souvent qu'elle est bonne pour les autres plus que pour soi. La dissolution de la décence commune correspond à la disparition des vérités fondatrices sur lesquelles la morale s'élève. Les sources ont été littéralement vidées. Ces sources, ce sont les grandes religions (en Occident, le christianisme) et ce que les philosophes de la déconstruction ont appelé "les grands récits". »*

À noter

- **Yvon Gattaz** sera l'invité de la conférence de l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA) qui se tiendra le lundi 8 novembre à 17 heures dans la salle Hugot. Il prendra la parole sur le thème développé dans son récent ouvrage *La seconde vie* (Paris, Bourin Éditeur, 2010, 208 pages).